

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2091

présenté par
M. Neuder

ARTICLE 22

À la seconde phrase de l'alinéa 12, substituer aux mots :

« d'une telle »

les mots :

« de cette ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.